

17 janvier 2019

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**1ère Matinale thématique**

**Comment inclure les enfants**

**en situation de handicap en Côte d’Or ?**

**Mardi 12 février 2019**

**de 10h30 à 12h00**

**à l’UDAF – 14 rue Nodot à DIJON**

En Côte d’Or, moins de 1% des enfants en situation de handicap (bénéficiaires de l’AEEH) sont accueillis en établissement d’accueil collectif de mineurs. Les familles ont peu recours aux accueils en établissements d’accueil du jeune enfant et aux accueils de loisirs sans hébergement sur le temps périscolaire ou extrascolaire. Mais est-ce toujours un choix ? Que dit la loi en ce qui concerne l’inclusion des enfants en situation de handicap ? Quels sont ces principes ? Quels sont les chiffres clés en Côte d’Or ? Quels sont les bénéfices et les limites de l’inclusion pour les familles et les enfants concernés ? Quels conseils donner à ces parents ?

Pour lancer son nouveau format de conférence - **« les Matinales thématiques »** - notre **UDAF (Union Départementale des Associations Familiales de Côte d’Or)** a donc choisi de traiter ce sujet prégnant.

Cette première matinale aura donc lieu le **mardi 12 février 2019 de 10h30 à 12h00 à l’UDAF – 14 rue Nodot sur le thème : « Comment inclure les enfants en situation de handicap en Côte d’Or ? » en présence de Clarisse LETESTU, Responsable de la Plateforme Ressources Handicap en Côte d’Or.**

Nous vous attendons nombreux pour échanger sur ce sujet.

**Gratuit – Ouvert à tous - Réservations conseillées**

**L’UDAF en bref :**

L’Union Départementale des Associations Familiales de Côte d’Or, association loi 1901, constituée de 53 associations, représente plus de 4 600 familles. Elle défend les intérêts de l’ensemble des familles de Côte d’Or.

Pour cela, l’UDAF fait entendre ses positions auprès des pouvoirs publics, représente les familles dans de nombreux domaines (santé, petit-enfance, habitat, vie quotidienne…) et gère différents services d’intérêt familial (Mesures de protection judiciaire, Soutien aux tuteurs familiaux, Soutien au budget familial…). [www.udaf21.fr](http://www.udaf21.fr)

**Infos pratiques :**

Matinale thématique : « Comment inclure les enfants en situation de handicap en Côte d’Or ? »

Date et lieu : mardi 12 février 2019 de 10h30 à 12h00 à l’UDAF – 14 rue Nodot à Dijon

Gratuit – Ouvert à tous – Réservations conseillées

Renseignements et Inscriptions : UDAF 21 au 03.80.53.13.87 ou [mdumoulin@udaf21.unaf.fr](mailto:mdumoulin@udaf21.unaf.fr)

[www.udaf21.fr](http://www.udaf21.fr) – Facebook : UDAF21

**Contact :** Maria DUMOULIN - Tel : 03.80.53.13.87

Mail : [mdumoulin@udaf21.unaf.fr](mailto:mdumoulin@udaf21.unaf.fr)